

Réf: Dossier N° 149470

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KESAPAY »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ANONO, Lot 5035, Ilot 136

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 11 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KESAPAY »

Objet : FINTECH, AGREGATEUR DE PAIEMENT ELECTRONIQUE, PORTEFEUILLE ELECTRONIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ANONO, Lot 5035, Ilot 136

Dirigeant(s) : M KEITA MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05745 du 12/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°52633/GTCA/RC/2022 du 12/10/2022

